

# La Hollande dans l'État bourguignon

Louis Sicking

DANS **REVUE DU NORD** 2005/1 n° 359 , PAGES 35 À 50  
ÉDITIONS **ASSOCIATION REVUE DU NORD**

ISSN 0035-2624

DOI 10.3917/rdn.359.0035

Date de mise en ligne : 19/03/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-du-nord-2005-1-page-35?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Association Revue du Nord.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## La Hollande dans l'État bourguignon<sup>1</sup>

### Introduction

L'avènement des ducs de Bourgogne en 1433 annonça l'intégration du comté de Hollande, au sein d'une union personnelle, dans un ensemble territorial désigné alors comme « pays de par-deçà », afin de les distinguer des territoires bourguignons proprement dits, appelés, quant à eux, « pays de par-delà » ; il est convenu, aujourd'hui, de parler des « Pays-Bas bourguignons ». Or la Hollande n'était qu'un des acteurs régionaux et pesait moins que le Brabant et la Flandre, qui tenaient tout aussi fort qu'elle à leurs libertés et à leurs privilèges. On ne doit d'ailleurs pas se faire d'illusions sur l'unité de la Hollande. La région était un *patchwork* de pays et d'eaux, avec des villes et des seigneuries qui défendaient des intérêts différents et souvent opposés. En outre, les conflits entre deux partis contraires, les *Hoeken* (« Hameçons ») et les *Kabeljauwen* (« Cabillauds ») ont, jusqu'à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, régulièrement perturbé la société hollandaise. Durant leur siècle et demi d'existence, entre 1350 et 1500, les *Hoeken* et les *Kabeljauwen* changèrent continuellement de composition. Les points de désaccord se modifièrent aussi mais les enjeux de la lutte portaient surtout sur l'exercice du pouvoir, sous la forme de participation aux administrations régionales et locales et d'occupation des postes de responsabilité. Au niveau régional il s'agissait de partis constitués par la collaboration entre nobles et notables urbains qui poursuivaient des intérêts politiques et particuliers communs. Dans les villes, le conflit opposait des factions de hauts dignitaires qui jouissaient, chacune, d'un certain soutien au sein de la population urbaine. La lutte entre *Hoeken* et *Kabeljauwen* a mis son empreinte sur le développement politique de la Hollande.

Avec le Brabant, la Flandre et la Zélande, la Hollande est considérée comme le centre de gravité des Pays-Bas, là où habitait la majorité de la population, où le degré d'urbanisation était le plus élevé et où la production industrielle et artistique était concentrée. En ce qui concerne le degré d'urbanisation, la Hollande occupait même la première place. À l'occasion d'un

---

\*. — Louis SICKING, maître de conférences, département d'histoire, Université de Leyde, boîte postale 9500, 2300 RA Leyde, Pays-Bas.

1. — Pour cet article l'auteur doit beaucoup à Wim Blockmans, à ses collègues au sein de la section d'histoire médiévale, et à leurs travaux.

banquet du duc de Bourgogne Charles le Téméraire, les tables furent ornées de trente « nefs » symbolisant des provinces et des villes appartenant au prince. Or, pas moins de neuf villes hollandaises et zélandaises étaient représentées de cette manière à côté de six villes flamandes et cinq villes brabançonnaises. Par ailleurs, l'existence d'une puissante flotte hollandaise était l'une des raisons pour lesquelles les ducs de Bourgogne étaient avides de réunir la Hollande à leurs possessions. Pour atteindre ce but, le duc Philippe le Bon abandonna ses intérêts français pendant des années. Dans son *Uit de voorgeschiedenis van ons nationaal besef* (De la préhistoire de notre conscience nationale), Johan Huizinga a signalé combien Français et Bourguignons croyaient en l'invincibilité des Hollandais sur la mer<sup>2</sup>. Ce n'est pas un hasard si la première grande manifestation de la puissance hollandaise sur la scène internationale à cette époque eut lieu sur mer.

Les développements politiques de la Hollande à l'époque bourguignonne seront au centre de cet article, mais ils seront toujours rapprochés du niveau central du prince et de son appareil administratif d'une part et du niveau local des villes, des seigneuries et des districts ruraux d'autre part. La politique hollandaise n'était pas faite qu'à La Haye. Si l'on fait abstraction de la Bourgogne, des villes hollandaises, de la noblesse, des paysans et des conflits entre *Hoeken* et *Kabeljauwen*, l'histoire politique hollandaise demeure incompréhensible. C'est du reste l'un des intérêts de la période : le processus décisionnel politique de la région se faisait en interaction continue avec le pouvoir central et avec les centres de pouvoir locaux. L'accent sera mis sur les développements politiques et administratifs intérieurs. La politique étrangère sera mise de côté autant que possible, sauf quand celle-ci a eu des conséquences directes pour la Hollande.

Cet article vise à offrir une synthèse dans laquelle seront intégrés les résultats de recherches récentes sur l'histoire politique de la Hollande entre 1433 et 1492<sup>3</sup>. Pendant la période considérée ici, la Hollande, à l'exception de son degré d'urbanisation et de sa flotte, n'était pas encore le premier violon de l'orchestre. Non seulement la Flandre et le Brabant étaient plus importants au niveau démographique, économique et culturel, mais aussi ils précédaient la Hollande en ce qui concerne l'intégration dans l'État bourguignon. Géopolitiquement la Hollande se trouvait à l'époque bourguignonne dans une situation périphérique. Entouré par la Mer du Nord et le Zuiderzee, les territoires à l'est de la Hollande (Utrecht et Gueldre) et en face du Zuiderzee (Gueldre, Overijssel, Frise et Groningue) ne faisaient pas encore partie des Pays-Bas.

2. — J. HUIZINGA, « *Uit de voorgeschiedenis van ons nationaal besef* », in: ID., *Verzamelde werken* II Nederland, Haarlem, 1948, p. 97-160, *id.* p. 150-152.

3. — Les références en bas de page seront donc limitées à la littérature la plus récente.

Vue l'importance de la Hollande pour l'histoire des Pays-Bas, il est intéressant d'étudier comment ce comté a été lié à l'État bourguignon, qui est à l'origine des Pays-Bas. L'identification de la région avec l'État national est tellement forte que la Hollande est devenue une *pars pro toto* comme l'Ile-de-France a donné son nom à la France. Ceci est dû à la position dominante, aussi bien au niveau démographique, qu'économique et politique de la Hollande dans la République des Provinces-Unies et dans les Pays-Bas actuels. Par conséquent, pendant longtemps, l'histoire nationale néerlandaise a été identifiée avec l'histoire régionale hollandaise. Quoique l'historiographie néerlandaise centrée sur le passé national se soit diversifiée, l'historiographie internationale sur les Pays-Bas est toujours axée sur le siècle d'or et sur la République des Provinces-Unies avec l'inévitable polarisation sur la Hollande<sup>4</sup>. Quoi qu'il en soit, le fait qu'il n'y ait pas eu d'histoire nationale néerlandaise à l'époque bourguignonne, nous permet de bien considérer l'histoire régionale hollandaise et de voir comment les développements politiques impliquaient le comté dans un ensemble plus vaste.

La question de ce que signifia l'intégration de la Hollande dans les rapports de forces bourguignons et ce que furent les conséquences politiques pour la région sera traitée en trois étapes. D'abord nous verrons comment le duc de Bourgogne Philippe le Bon a pu ajouter le comté de Hollande à ses territoires. Ensuite nous montrerons comment il a commencé à intégrer sa nouvelle acquisition au niveau administratif central et régional dans une unité politique naissante. La dernière partie de cet article sera consacrée à la centralisation renforcée de Charles le Téméraire qui suscita des réactions particularistes dans le comté sans que, pourtant, la Hollande se soit distinguée des autres régions des Pays-Bas bourguignons.

### ***La lutte de Philippe le Bon pour le pouvoir en Hollande***

Les ducs de Bourgogne profitèrent habilement de l'affaiblissement de la position du roi de France pour accroître sans cesse leur pouvoir. Les ducs Philippe le Hardi et Jean sans Peur dirigèrent leurs regards surtout vers Paris, où ils jouissaient d'une grande influence et où ils se servaient avidement du contenu du Trésor royal pour servir leurs propres intérêts. Lorsque Philippe le Bon succéda à son père Jean sans Peur, ses possessions dans les Pays-Bas se limitaient à la Flandre et à l'Artois. En une dizaine d'années, entre 1421 et 1435, grâce à des achats, des alliances matrimoniales et des héritages il réussit à y ajouter le Brabant, Namur, la Hollande, la Zélande et le Hainaut. En même temps naquit l'idée d'un État bourguignon.

---

4. — Nous nous limitons ici à mentionner les ouvrages importants de J.I. ISRAEL, *Dutch primacy in world trade, 1585-1740*, Oxford, 1989, et Id., *The Dutch Republic. Its rise, greatness and fall 1477-1806* (Oxford 1995) et de S. SCHAMA, *Embarras de richesses. Une interprétation de la culture hollandaise au siècle d'Or*, Paris, 1991.

En Hollande toutefois, Philippe fut forcé de se servir de la violence pour faire valoir ses droits. Sa cousine, Jacqueline de Bavière, fille de Guillaume VI de Bavière, comte de Hollande entre 1404 et 1417, était l'héritière légitime de son père mais elle n'arrivait pas à exercer le pouvoir effectif dans une région déchirée par les luttes entre *Hoeken* et *Kabeljauwen*. Jacqueline était surtout soutenue par les premiers. Les *Kabeljauwen* étaient, pour leur part, enclins à reconnaître le droit d'héritage de Philippe le Bon, que celui-ci avait obtenu par des accords avec Jean de Bavière et avec le duc Jean IV, duc de Brabant, son cousin. Jean de Bavière, un frère du comte Guillaume VI et un oncle de Jacqueline, avait accepté comme gage les comtés de Hollande, de Zélande et de Hainaut et avait lié son sort à celui des *Kabeljauwen*. Jean IV de Brabant s'était marié avec sa cousine Jacqueline sans que la dispense papale ait été validée de manière définitive. En 1425, Jean de Bavière mourut, probablement empoisonné, après quoi Philippe le Bon plaça Jacqueline en résidence surveillée et força le faible Jean IV à lui donner la Hollande et la Zélande en gage. Avec l'aide des *Hoeken* Jacqueline réussit à s'échapper et une lutte féroce pour le pouvoir éclata entre elle et Philippe le Bon. Pendant trois ans, ils se firent une guerre violente qui fit couler beaucoup de sang, causa beaucoup de dégâts matériels et perturba sérieusement les routes commerciales. Durant toute cette période, Philippe négligea ses intérêts en France et ailleurs afin de commander personnellement ses troupes en Hollande. Dans cette guerre civile, les *Hoeken* soutinrent le plus souvent Jacqueline, tandis que les *Kabeljauwen* prirent parti pour le duc de Bourgogne. La lutte fut longtemps indécise<sup>5</sup>.

Philippe le Bon réussit finalement à mettre les villes de son côté et, par une combinaison de pression militaire et de persuasion, à forcer Jacqueline de Bavière à capituler en juillet 1428. Elle accepta la Réconciliation de Delft — conforme à une procédure de règlement des conflits entre nobles —, dans laquelle elle reconnut Philippe le Bon comme son héritier et comme *stadhouder*. Dans ce traité circonstancié, différentes questions furent réglées en détail. L'utilisation des noms *Hoeken* et *Kabeljauwen*, qui sont mentionnés pour la première fois dans un document officiel ici, furent interdits, dans un vain effort fait pour extirper la réalité en même temps que les dénominations. Philippe le Bon rechercha toutefois, là aussi, la réconciliation. Pour que les deux partis soient représentés, le traité de Delft prévoyait que Philippe pouvait nommer six membres du conseil de Hollande et Jacqueline trois. Philippe et Jacqueline allaient partager les revenus du comté selon la même proportion. Par ailleurs, Jacqueline ne pourrait pas se marier sans le consentement de Philippe. Bien qu'elle se fût déjà mariée trois fois, cette clause n'était pas

5. — W.P. BLOCKMANS et W. PREVENIER, *De Bourgondiërs. De Nederlanden op weg naar eenheid, 1384-1530*, Amsterdam et Louvain, 1997, p. 86-90, 110-112.

sans importance car un éventuel époux pourrait encore prétendre à la succession de Hollande. Lorsqu'en 1432, elle se maria quand même avec le noble zélandais Frank van Borselen, le duc intervint aussitôt. Frank van Borselen appartenait à une puissante maison zélandaise à laquelle Philippe avait affermé le gouvernement du comté de Hollande pour une période de huit ans, afin de s'acquitter de ses obligations financières vis-à-vis de Jacqueline. À l'occasion du mariage, Philippe annula l'accord avec les Borselen et fit arrêter Frank van Borselen. Pour le libérer, Jacqueline renonça à tous ses droits sur la Hollande en 1433. Désormais, Philippe le Bon était formellement aussi comte de Hollande. La persévérance avec laquelle Jacqueline de Bavière essaya de faire valoir ses prétentions est remarquable et unique dans l'histoire hollandaise. Mais à la fin, trop faible pour résister au puissant duc de Bourgogne, encore plus habile qu'elle, elle dut céder<sup>6</sup>.

La Hollande faisait désormais partie des nombreux territoires que Philippe le Bon essayait de fondre ensemble en un état unifié et central. Du point de vue administratif et géographique, la région se trouvait à la périphérie des Pays-Bas bourguignons. La cour itinérante du duc de Bourgogne n'honorait la Hollande de sa présence que rarement<sup>7</sup>. Le comté était une presque île délimitée par la mer du Nord à l'ouest et par le *Zuiderzee* à l'est, où il était également délimité par Utrecht et la Gueldre. Ce n'était qu'au sud que la Hollande se joignait aux autres régions bourguignonnes, la Zélande et le Brabant. Les possessions des ducs de Bourgogne étaient réparties sur deux ensembles fort éloignés, la Bourgogne et les Pays-Bas, constitués de principautés ou régions très hétérogènes n'ayant, à l'origine, que leur prince en commun. Dans sa tentative d'introduire plus d'unité dans le gouvernement de tous ses pays et de renforcer son emprise sur les gouvernements régionaux et locaux, Philippe le Bon appliqua trois méthodes complémentaires. D'abord, il créa un certain nombre d'organes englobant tous ses territoires ou l'ensemble de ses possessions dans les Pays-Bas. Ensuite, il rechercha plus d'uniformité dans les gouvernements des différentes régions. Enfin, il essaya de briser la résistance locale et régionale contre sa politique de centralisation<sup>8</sup>.

Tout comme les autres régions, la Hollande formait une unité assez faible. Les villes étaient très indépendantes et recherchaient avant tout leurs propres intérêts. Ainsi, Amsterdam ne put pas compter sur Dordrecht dans son conflit avec la Hanse concernant des droits commerciaux et maritimes dans la région

6. — W.P. BLOCKMANS et W. PREVENIER, *Bourgondiërs...*, *op. cit.* (n. 5), p. 113-115; M.J. VAN GENT, « *Pertijelike saken* ». *Hoeken en Kabeljauwen in het Bourgondisch-Oostenrijkse tijdperk*, La Haye, 1994, p. 23-26.

7. — J.-G. SMIT, *Vorst en onderdaan. Studies over Holland en Zeeland in de late middeleeuwen*, *Miscellanea Neerlandica XII*, Louvain, 1995, p. 480.

8. — W.P. BLOCKMANS, « De vorming van een politieke unie (veertiende-zestiende eeuw) » dans *Geschiedenis van de Nederlanden*, J.C.H. Blom et E. Lamberts édés., Rijswijk, 1993, p. 73.

de la mer Baltique. À son tour, Dordrecht se retrouva seule dans ses efforts pour conserver le droit d'Étape pour le commerce fluvial. La campagne ne faisait pas non plus preuve d'une grande unité. On y distinguait diverses régions qui coïncidaient souvent avec les bailliages de Kennemerland, Rijnland, Delf- et Schieland, la Hollande méridionale, Texel, Wieringen, la Frise occidentale, Waterland, Amstelland, Gooiland, les districts méridionaux et Voorne. En 1514 encore, un juriste de Dordrecht, Oem van Wijngaerden pouvait déclarer qu'avec la région environnante de la Hollande méridionale — à ne pas confondre avec la province actuelle —, Dordrecht formait un « corps » qui n'avait rien en commun avec le reste de la Hollande<sup>9</sup>.

### *Intégration et « burgondisation »*

Peu à peu, le gouvernement, la justice et les finances furent institutionnalisés au niveau central<sup>10</sup>, une évolution dont la Hollande ressentit de plus en plus les conséquences. La politique centrale pour tous les pays bourguignons était déterminée par un conseil ducal itinérant. De celui-ci se dégagna dans les années 1435-1445 une commission de juristes, dont sortit plus tard le Grand Conseil. Les plaideurs qui n'étaient pas d'accord avec les sentences des collèges d'échevins locaux où des conseils régionaux pouvaient interjeter appel auprès du Grand Conseil pour contester le jugement de ces tribunaux inférieurs. C'est ainsi qu'à partir de la deuxième moitié du xv<sup>e</sup> siècle, il fut possible d'appeler d'un jugement du conseil de Hollande auprès du Grand Conseil.

Sur le plan financier aussi, le duc de Bourgogne rechercha plus d'unité et d'efficacité. En 1432, il retira au conseil de Hollande le contrôle de la gestion financière des agents comptables. Cette compétence passa aux mains de délégués des Chambres des comptes déjà existantes de Bruxelles et de Lille. Après le décès de Barthélemy à la Truye, l'homme qui, pendant des années, avait été à la tête de cette délégation en Hollande, Philippe le Bon créa, en 1447 à La Haye, une Chambre des comptes séparée pour la Hollande et la Zélande. Cette décision a certainement été déterminée par l'idée qu'une institution permanente au sein de la région même renforcerait le contrôle princier à un moment où la Hollande était à nouveau accablée par une violente reprise des conflits entre *Hoeken* et *Kabeljauwen*. En outre, par cet acte, le duc donna l'impression de favoriser l'indépendance hollandaise<sup>11</sup>. Une autre forme remarquable de centralisation sur le terrain des finances fut l'émission d'une nouvelle monnaie forte appelé *vierlander* (« des quatre pays »), mise en cir-

9. — J.D. TRACY, *Holland under Habsburg rule, 1506-1566. The formation of a body politic*, Berkeley, Los Angeles et Oxford, 1990, p. 36.

10. — Voir B. SCHNERB, *L'État bourguignon, 1363-1477*, Paris, 1999, surtout p. 228-261.

11. — W. VAN DE PAS, « Rekenkamer van Holland (1477-1585) » dans *De centrale overheidsinstellingen van de Nederlanden (1482-1795)*, E. Aerts et al. édés., Bruxelles, 1994, 2, p. 633-646, p. 634.

culatation en même temps en Hollande et en Zélande, en Flandre, en Brabant et en Hainaut.

Le prince aspira ensuite à la centralisation et à l'élargissement de la consultation avec ses sujets, ce qui, au niveau suprarégional, se faisait dans le cadre des États-Généraux, qui se réunirent régulièrement à partir de 1464 et où les députés des États des différentes régions faisaient converger leurs points de vue. Ainsi il devenait plus difficile pour les concurrents commerciaux étrangers comme la Hanse allemande ou les Anglais de jouer les uns contre les autres les Hollandais, les Flamands et les Brabançons. Par ce type de concertation les régions se sont rapprochées de plus en plus les unes des autres.

Peu de Hollandais ont été intégrés dans l'hôtel ducal, centre nerveux de l'État bourguignon naissant, et dans le corps de fonctionnaires suprarégional qui coïncidait partiellement avec celui-ci. Jan van Boschhuijsen fut une exception. Charles le Téméraire trouva dans ce noble de Leyde un confident qui, en tant que sommelier de corps, était personnellement responsable des appartements du duc. Boschhuijsen occupa une position clef dans l'hôtel ducal. Il fut chargé de bon nombre de missions importantes et remplit des fonctions administratives de premier plan au service du prince. Bien qu'il n'ait jamais complètement rompu avec ses relations hollandaises, Jan van Boschhuijsen se révéla toutefois comme un grand défenseur des aspirations centralisatrices du prince. Ceci ne l'a pas rendu populaire et après la mort de son employeur il ne se montra plus que rarement en Hollande<sup>12</sup>.

À l'intérieur de chaque région, l'administration et la justice furent sujettes à un processus d'uniformisation et de « burgondisation ». Ce processus se déroula principalement à La Haye. Ce n'était pas les visites peu fréquentes du prince, mais plutôt la présence du corps régional de fonctionnaires au *Binnenhof* qui faisait que La Haye pouvait passer pour une résidence<sup>13</sup>. Originaire de la Flandre wallonne, Hugues de Lannoy, le fidèle conseiller de Philippe le Bon, y exerça la fonction de gouverneur ou *stadhouder* de Hollande et de Zélande. De tels membres de la haute noblesse, qui venaient de l'extérieur de la région, étaient censés être au-dessus des conflits entre *Hoeken* et *Kabeljauwen*. En tant que président du Conseil de Hollande, qui siégeait également au *Binnenhof*, il devait veiller à ce que celui-ci devînt un

12. — H. BRAND, « Floris en Jan van Boschhuijsen: Leidse edelen aan het Beierse en Bourgondische hof », *Leidschrift. Historisch tijdschrift* 15, n° 1, 2000, p. 64-99. Voir aussi son *Overmacht en overwicht. Stedelijke elites in Leiden (1420-1510)*, Louvain et Apeldoorn, 1996.

13. — Les études récentes, importantes pour le développement gouvernemental régional sont M. DAMEN, *De staat van dienst. De gewestelijke ambtenaren van Holland en Zeeland in de Bourgondische periode (1425-1482)*, Hilversum, 2000 et M.-C. LE BAILLY, *Recht voor de Raad. Rechtspraak voor het Hof van Holland, Zeeland en West-Friesland in het midden van de vijftiende eeuw*, Hilversum, 2001.

prolongement du Conseil ducal et du Grand Conseil. Dans la pratique, cela ne réussit pas toujours. Entre 1438 et 1441, par exemple, le Conseil de Hollande, en collaboration avec les États de Hollande et de Zélande, mais sans réel contrôle du duc, fit une guerre de course contre la Hanse allemande, pour défendre les intérêts de l'économie régionale<sup>14</sup>. En dehors de tâches administratives, le Conseil, qui, à partir de 1450 environ, était aussi connu sous le nom de Cour de Hollande, s'occupait également de la justice dans la région. On pouvait y présenter une affaire en première instance ou interjeter appel contre un jugement prononcé par un tribunal local.

Les États de Hollande se sont mués en un puissant corps politique où, finalement, seules la noblesse et les villes furent représentées. À l'époque de Philippe, le premier ordre, le clergé, était encore représenté de temps à autre pour des négociations sur des affaires financières, mais restait absent pour le reste. Les villes, qui aspiraient à l'autonomie, donnaient le ton. Les « bonnes villes » Dordrecht, Haarlem, Delft, Leyde, Amsterdam et Gouda, qui envoyaient aux assemblées des membres de leurs élites administratives, dominaient la représentation urbaine dans les États. À la fin du xv<sup>e</sup> siècle, les petites villes furent encore régulièrement convoquées pour participer aux réunions. Ce ne fut qu'au cours du xvi<sup>e</sup> siècle qu'elles ont été pratiquement exclues de la participation<sup>15</sup>. Les États exerçaient une profonde influence sur le gouvernement du *stadhouder* et du conseil et interféraient dans toute une gamme de matières, allant des affaires intérieures et extérieures, du commerce et des questions juridiques jusqu'aux affaires financières et à la défense. Pendant la période 1477-1494, lorsque la Hollande fut accablée par différentes guerres et crises, plus de la moitié des délibérations (*dagvaarten*) furent consacrées à ces deux dernières matières. Comparé à ce qui se passait en Flandre et en Brabant, des régions également fortement urbanisées, la fréquence des *dagvaarten*, dans lesquelles les villes et les États de Hollande se rencontraient, est particulièrement élevée (45 *dagvaarten* en moyenne par an entre 1477 et 1494)<sup>16</sup>.

En développant son appareil administratif et en mettant en œuvre sa politique centralisatrice, le duc de Bourgogne devait compter avec des sujets,

14. — J. PAVIOT, *La politique navale des ducs de Bourgogne (1384-1482)*, Lille, 1995, p. 240-248 ; L. SICKING, « Die offensive Lösung. Militärische Aspekte des holländischen Ostseehandels im 15. und 16. Jahrhundert », *Hansische Geschichtsblätter* 117, 1999, p. 39-51, 42-45 et Id., *Neptune and the Netherlands. State, economy, and war at sea in the Renaissance*, Leyde et Boston, 2004, p. 37-39.

15. — J.-G. SMIT, *Vorst en onderdaan... op. cit.* (n.7), p. 413.

16. — H. KOKKEN, *Steden en Staten. Dagvaarten van steden en Staten van Holland onder Maria van Bourgondië en het eerste regentschap van Maximiliaan van Oostenrijk (1477-1494)*, La Haye, 1991, p. 145. La période 1506-1515 donne une image comparable. Voir : J.P. WARD, *The cities and States of Holland (1506-1515). A participative system of government under strain*, thèse de doctorat, Leyde, 2001, p. 194.

citadins et ruraux, sûrs d'eux-mêmes. Par leurs activités économiques, ceux-ci étaient à la base de la richesse du pays. S'il s'agissait de marchands ou fabricants aisés, de bateliers, d'artisans ou d'ouvriers, tous ces groupes avaient leurs propres intérêts, par lesquelles leur position vis-à-vis de la politique du prince était déterminée. Au moyen de réseaux sociaux et politiques, les élites urbaines contrôlaient la distribution des fonctions dans les conseils de villes, qui, à leur tour, décidaient de l'usage des moyens financiers et de l'attribution au prince d'une partie de ceux-ci. L'attribution ou le refus d'une aide (*bede*) demandée par le prince à ses sujets, faisait partie des compétences des assemblées d'États régionales. Les députés conditionnaient l'attribution des aides à la satisfaction de certaines demandes, concernant, par exemple, l'emploi du produit de l'impôt. Les villes disposaient ainsi d'un pouvoir politique au niveau régional et pouvaient même influencer l'exécution de la politique princière et la façon dont les moyens financiers étaient utilisés<sup>17</sup>.

Cependant, la pression fiscale en Hollande fut la plus élevée des Pays-Bas bourguignons. Vers 1470, la Flandre, le Brabant et la Hollande avec la Zélande contribuaient chacun pour un quart environ dans les aides générales, tandis que le pourcentage de leur nombre d'habitants par rapport à la population totale des Pays-Bas variait de plus de 28 % en Flandre et 16 % en Brabant jusqu'à 10 % en Hollande et 3,4 % en Zélande<sup>18</sup>. Grâce à leur collaboration étroite, les villes flamandes et brabançonnaises jouissaient d'une position plus forte dans les négociations avec le prince que les villes hollandaises. Ceci explique en partie pourquoi, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, les villes hollandaises connurent de graves problèmes de paiement et pourquoi, comme nous le verrons plus loin, les paysans de la Hollande septentrionale se révoltèrent.

Le prince devait tenter de tenir compte, autant que possible, des intérêts de ses sujets, ce qu'il faisait entre autres en cherchant le contact avec les détenteurs de pouvoir locaux et régionaux, souvent des représentants des autorités municipales ou des nobles, qu'il essayait de gagner à sa cause en leur offrant des fonctions attrayantes ou des cadeaux. Or, ceci pouvait facilement perturber l'équilibre entre *Hoeken* et *Kabeljauwen*, ce qu'éprouva Guillaume de Lalaing, *stadhouder* de Hollande entre 1440 et 1445. Se trouvant à court d'argent, ce noble hainuyer vendit aux *Hoeken* des fonctions gouvernementales pour des sommes considérables. Combinée avec un malaise économique consécutif à de mauvaises récoltes et à des guerres, la politique d'attribution de postes de Lalaing causa des tensions dans les villes. En 1444-1445, à Haarlem et à Amsterdam, les *Hoeken* et les *Kabeljauwen* en vinrent plusieurs fois à l'affrontement. Le duc Philippe le Bon destitua Guillaume de Lalaing et le remplaça par maître Gosewijn de Wilde, qui ne devint cependant pas

17. — W.P. BLOCKMANS et W. PREVENIER, *Bourgondiërs...*, op. cit. (n. 5), p. 119-120.

18. — Id., *Ibid.*, p. 174-175.

*stadhouder* et dut se contenter du titre de président du conseil. Flamand, il n'était pas lié aux factions hollandaises et lorsque, durant l'été de 1445, de nouveaux combats éclatèrent entre *Hoeken* et *Kabeljauwen*, De Wilde prit des mesures résolues. Il fit arrêter plus de cent personnes et en fit exécuter trois<sup>19</sup>.

À côté de cette brutale manière de faire, Philippe le Bon essaya de chaapeauter les élites urbaines par un système de clientélisme et de patronage, entre autres en établissant des collèges électoraux. Les *Tachtigen* de Haarlem, par exemple, à partir de 1445, devaient dresser une liste de vingt-deux personnes tous les ans dans laquelle le *stadhouder* et le Conseil de Hollande choisissaient tous les maires et échevins. Par le moyen de la cooptation, les *Tachtigen* continuèrent à se compléter. Par ces collèges électoraux, qui différaient en nombre de membres et en composition d'une ville à l'autre, les notables de Haarlem, Delft, Gouda, Amsterdam et Leyde avaient voix au chapitre dans la composition du collège des échevins et parfois aussi dans celui des maires, tandis que le gouvernement souverain continuait à déterminer qui siègerait finalement au sein des tribunaux d'échevins. Cet arrangement devait mettre un terme à la discorde entre *Hoeken* et *Kabeljauwen* et faire en sorte que seulement des *Hoeken* et *Kabeljauwen* modérés siègassent dans les instances municipales. À l'exception des années 1444-1445, les oppositions entre *Hoeken* et *Kabeljauwen* ne causèrent pas de crises importantes durant le gouvernement de Philippe le Bon<sup>20</sup>.

La noblesse hollandaise, en revanche, se faisait moins facilement enjôler par le prince que les élites urbaines. Les Brederode étaient le symbole de l'indépendance de la noblesse hollandaise à l'égard de la Maison de Bourgogne. Ces nobles prétendaient descendre de la maison comtale de Hollande. Bien que cette revendication fût probablement infondée, certains *Hoeken* considérèrent certainement Reinoud de Brederode comme une alternative aux Bourguignons. Cependant ils étaient trop peu nombreux pour constituer une menace sérieuse pour Philippe le Bon. Le duc essaya de lier Reinoud de Brederode à sa personne en en faisant, en 1445, le premier noble hollandais à être admis dans le prestigieux Ordre de la Toison d'Or. Mais il ne fut pas intégré à l'hôtel ducal. Avant 1477, la noblesse hollandaise fut peu représentée à la cour bourguignonne, surtout par rapport à l'importance économique de la région. De ce fait, avant 1477, il ne se forma pas de couche supérieure de nobles qui devait sa richesse et son influence aux ducs de Bourgogne et il n'y

19. — T. OVERSTEEGEN, « Hoeken aan de macht tijdens stadhouder Willem van Lalaing, 1450-1445 », dans *Bloedwraak, partijstrijd en pacificatie in laat-middeleeuws Holland*. Cahiers sociale geschiedenis 7, J.W. Marsilje et al. édés., 1990, p. 106-121 ; M. DAMEN, *De staat van dienst...*, op. cit. (n. 13), p. 62 ; M.J. VAN GENT, *Pertijelike saken...*, op. cit. (n. 6), p. 60.

20. — M.J. VAN GENT, *ibid.*, p. 62-64.

eut pas d'intégration de la noblesse hollandaise dans la nouvelle élite supra-régionale bourguignonne<sup>21</sup>.

### *Centralisation renforcée et réactions particularistes*

La période qui va de l'avènement de Charles le Téméraire, en 1467, jusqu'en 1492 est caractérisée par une intensification des tensions à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Charles menait une politique agressive, surtout dirigée contre la France et la marge occidentale de l'Empire, dans le but de relier géographiquement les Pays-Bas et la Bourgogne. Avec beaucoup d'effusion de sang, il conquiert la principauté épiscopale de Liège et acquit le duché stratégiquement important de Gueldre. Les augmentations d'impôts, nécessitées par la guerre, intensifièrent à l'intérieur du pays la résistance déjà existante contre l'État bourguignon.

Charles le Téméraire renforça rapidement l'État centralisateur. Il voulut la création d'une armée permanente et à cet effet, en 1471, il demanda pour la première fois une aide générale aux États-Généraux. Il avait également l'intention de créer une situation financière plus claire et d'unifier les méthodes fiscales dans toutes les régions. La seigneurie autonome de Malines devint la capitale, où l'ambulante Haute Cour de justice, le Grand Conseil, reçut sa résidence fixe. Ornée du nouveau nom de Parlement, la Cour de Malines devint la plus haute instance d'appel des Pays-Bas. En même temps, Charles établit une Chambre des comptes centrale à Malines, dont une section était compétente pour les revenus domaniaux et une autre pour les revenus extraordinaires (les aides). Cette institution remplaça les Chambres des comptes de Lille et de Bruxelles<sup>22</sup>. Celle de La Haye avait déjà été supprimée en 1463, dans le cadre d'une réforme du gouvernement provincial en Hollande que Charles avait réalisée avant son avènement. Il séjournait régulièrement en Hollande pendant ces années-là et y fit sa première expérience gouvernementale. Sous sa direction, la Cour de Hollande fut réformée en 1462 : le nombre de conseillers payés fut réduit à huit et leurs compétences furent circonscrites de manière précise<sup>23</sup>. Pour avancer l'intégration de la Hollande dans l'État bourguignon, Charles y nomma presque uniquement des fonctionnaires allochtones, surtout flamands, qui, à partir de 1463, constituèrent une majo-

21. — H. COOLS, *Mannen met macht. Edellieden en de moderne staat in de Bourgondisch-Habsburgse landen ca. 1475-ca. 1530*, Zutphen, 2001, p. 78 ; J. PAVIOT, « Le recrutement des chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or (1430-1505) », *L'Ordre de la Toison d'or de Philippe le Bon à Philippe le Beau (1430-1505) : idéal ou reflet d'une société ?*, Bruxelles et Turnhout, 1996, p. 75-79. La monographie la plus importante traitant spécifiquement la noblesse hollandaise au bas Moyen Âge : A. JANSE, *Ridderschap in Holland. Portret van een adellijke elite in de late Middeleeuwen*, Hilversum, 2001.

22. — W.P. BLOCKMANS et W. PREVENIER, *Bourgondiërs...*, *op. cit.* (n. 5), p. 197-198, 213-214.

23. — Pour cette instruction, voir M.-C. LE BAILLY, *Recht voor de Raad...*, *op. cit.* (n. 13), p. 62-67, 207-208.

rité dans le conseil. La plupart d'entre eux étaient étroitement liés à l'entourage du futur prince, de sorte qu'après son avènement, celui-ci n'eut plus à se soucier des institutions régionales à La Haye<sup>24</sup>.

Contrairement à son père, Charles le Téméraire manquait de patience et de souplesse dans ses rapports avec ses sujets particularistes. Il niait les privilèges urbains et, en Hollande, il neutralisa les collèges électoraux, établis par Philippe le Bon, qui dressaient annuellement les listes des candidats pour les postes d'échevins. Charles souhaitait avoir la mainmise sur la nomination des échevins en conférant les postes aux plus offrants. Ainsi beaucoup de partisans des *Hoeken* accédèrent aux autorités municipales, ce qui attisa à nouveau l'ancienne rivalité partisane.

Ceci fut une des raisons pour lesquelles le décès de Charles le Téméraire sous les murs de Nancy en janvier 1477 entraîna une grave crise politique. En outre, Marie de Bourgogne, son héritière de dix-neuf ans, n'avait pas été préparée à ses tâches gouvernementales. L'appareil d'État était en grand désarroi. Les ennemis de Charles étaient soulagés et profitèrent de l'occasion. Liège et la Gueldre recouvrèrent leur indépendance. Des troupes du roi Louis XI envahirent la Bourgogne, la Franche-Comté, la Picardie et l'Artois et menacèrent la Flandre, et le Hainaut. Dans de nombreuses villes, les sujets, déjà accablés sous l'augmentation des impôts et dont on avait diminué les droits, se révoltèrent contre le clientélisme et l'abus de pouvoir des dirigeants et des fonctionnaires. La duchesse inexpérimentée n'avait d'autre choix que de donner suite à la longue liste de demandes qui lui fut présentée par les États-Généraux réunis en échange de la reconnaissance de sa succession et de l'organisation de la défense du pays. Elle scella le Grand Privilège du 5 février 1477, sur lequel les États-Généraux s'étaient mis d'accord remarquablement vite (en une semaine). Le Grand Privilège, dans lequel la politique fort centralisatrice de Charles le Téméraire fut sensiblement modérée, est considéré comme la première constitution des Pays-Bas<sup>25</sup>. Pendant la révolte des Pays-Bas on l'a souvent invoqué. En outre, certaines régions, dont la Hollande, extorquèrent des chartes séparées à l'occasion de l'avènement de Marie. Ces concessions princières étaient beaucoup plus amples que la charte générale et dénonçaient les abus liés à la politique centralisatrice. Il est toutefois remarquable qu'à l'exception de Liège, de la Gueldre et, jusqu'en 1480, du Luxembourg, les régions des Pays-Bas restèrent fidèles à la dynastie bourguignonne et voulurent continuer à constituer une union. Les régions se retrouvèrent dans une organisation d'État fédératif basé sur des privilèges et

24. — M. DAMEN, *De staat van dienst...*, *op. cit.* (n. 13), p. 422.

25. — Voir W.P. BLOCKMANS éd., *1477. Het algemene en de gewestelijke privilegiën van Maria van Bourgondië*. *Standen en landen LXXX* (1985); W.P. BLOCKMANS et W. PREVENIER, *Bourgondiërs...*, *op. cit.* (n. 5), p. 217-219.

sur un pouvoir de décision local avec le prince comme élément d'unité. La Hollande ne se montra pas moins loyale à l'égard de la dynastie bourguignonne que les autres régions. En outre, beaucoup d'institutions bourguignonnes continuèrent à exister ou furent rétablies, comme la Chambre des comptes de Hollande.

Conformément au Grand Privilège hollando-zélandais du 14 mars 1477, les fonctionnaires allochtones furent remplacés par des autochtones dans l'administration régionale. Pour la première fois depuis le début du gouvernement bourguignon en 1433, un autochtone devint *stadhouder* : le Zélandais Wolfart van Borselen. Celui-ci était un candidat approprié grâce à son prestige, sa richesse et un réseau étendu de contacts. En outre, durant les années précédentes, il ne s'était pas manifesté comme *Hoek* ou *Kabeljauw*. Cependant, dans la plupart des autres nominations, les *Kabeljauwen* prirent le dessus, ce qui fit recommencer l'ancien conflit entre *Hoeken* et *Kabeljauwen*. Dans les villes aussi naquirent des problèmes. À Gouda, à Hoorn et à Schoonhoven, les *Hoeken* refusèrent de reconnaître des *Kabeljauwen* comme baillis ou châtelains. Ils s'allièrent aux éléments rebelles de la population urbaine qui réclamaient une réduction des contributions indirectes. Les *Hoeken* prirent le pouvoir à Dordrecht, Gouda, Hoorn, Oudewater, Rotterdam et Schoonhoven, après quoi beaucoup de *Kabeljauwen* émigrèrent. À Haarlem, Delft et Amsterdam, les *Kabeljauwen* conservèrent leur prépondérance. Les factions de Leyde avaient pris une position neutre car elles avaient convenues de ne pas se mêler des conflits entre dirigeants d'autres villes<sup>26</sup>. En 1479, l'affaire sembla devenir incontrôlable lorsque Wolfart van Borselen parut se joindre aux *Hoeken*. À La Haye, des combats de rue éclatèrent autour du *Binnenhof*. À Leyde, les *Kabeljauwen* Jean d' Egmond et Jean et Philippe de Wassenaar s'emparèrent du gouvernement de la ville avec le soutien de *Kabeljauwen* de Delft, La Haye et Haarlem. Les deux partis chassèrent leurs adversaires des villes qu'ils tenaient en leur pouvoir.

Après avoir mené avec succès des campagnes en Artois, qui débouchèrent sur une trêve favorable avec la France, l'époux de Marie de Bourgogne, l'archiduc Maximilien I<sup>er</sup> de Habsbourg vint en Hollande en 1480 pour mettre bon ordre aux affaires du pays. En infraction au Grand Privilège, il remplaça Wolfart van Borselen par le Hainuyer Josse de Lalaing. Celui-ci rasa tous les bastions des *Hoeken* avec l'aide de troupes provenant des villes tenues par les *Kabeljauwen*. Par la suite, des *Hoeken* exilés continuèrent encore la lutte depuis Utrecht, mais en 1483, Maximilien les réduisit à l'impuissance en forçant cette ville à se rendre. L'autochtone Jean d' Egmond, le nouveau chef des *Kabeljauwen*, succéda à Josse de Lalaing comme *stadhouder* et lia son sort à

---

26. — M.J. VAN GENT, *Pertijelike saken...*, *op. cit.* (n. 6), p. 164-166, 171, 456.

celui de Maximilien et de son fils Philippe le Beau : il obtint l'importante seigneurie de Purmerend et le titre de comte d'Égmond, épousa une cousine de Maximilien, fut admis dans l'Ordre de la Toison d'or et devint l'homme le plus puissant de la Hollande. Ainsi Maximilien annonça une nouvelle politique consistant à renforcer la position de la noblesse hollandaise afin de l'engager dans l'intégration administrative de la Hollande dans l'État bourguignon<sup>27</sup>.

À court terme pourtant le pouvoir central dut subir un affaiblissement avec la crise de succession ouverte par le décès de Marie de Bourgogne en 1482, événement qui coïncida avec un grand mécontentement dû à la guerre contre la France, à l'alourdissement de la fiscalité et aux violations des privilèges commis par Maximilien, qui s'érigea en régent pour Philippe, son fils de quatre ans. Pendant que, dans plusieurs villes flamandes, éclataient des révoltes qui durèrent jusqu'en 1492 et qui exigèrent toute l'attention de Maximilien, en Hollande se manifestaient les dernières convulsions des conflits entre *Hoeken* et *Kabeljauwen*. Le chef des *Hoeken*, François de Brederode, occupa Rotterdam et Geertruidenberg et Jean de Montfort conquit Woerden, dans le but d'extorquer une participation au gouvernement. Or le peuple avait peu de sympathie pour eux, de sorte que leur résistance ne dépassa pas ces quelques lieux. En 1490, lors de la bataille au *Brouwershavense Gat*, Jean d'Égmond battit François de Brederode avec l'aide des *Kabeljauwen*, tandis que Jean de Montfort était également soumis.

La pression fiscale et la famine, qui avaient fort augmenté à la suite des guerres, menèrent en 1491-1492 à la révolte du « Peuple du Pain et du Fromage », dernière grande insurrection avant la Guerre de Quatre-Vingts Ans<sup>28</sup>. La cause de cette révolte des paysans était la perception des impôts pour l'entretien des troupes. La révolte commença près de Schagen. Après la prise de châteaux forts près d'Alkmaar, cette ville devint le bastion de la résistance des paysans, qui s'étendit très vite, jusqu'à Leyde même. Les paysans portaient des bannières figurants des fromages et des pains, d'où le nom de la révolte. Finalement, la révolte fut écrasée par Albert de Saxe, *stadhouder* général des Pays-Bas, qui mena une répression sévère.

Les participants à la révolte du « Peuple du Pain et du Fromage » avaient dirigé leurs actions contre les instruments de pouvoir du prince : le *stadhouder*, les châteaux forts et les villes, qu'ils considéraient comme les complices du pouvoir princier. On n'a jamais pu démontrer un rapport avec les *Hoeken*.

27. — H. COOLS, « Aristocraten in de polder : over de geleidelijke opkomst van een bovengewestelijke adelsgroep in Holland, ca. 1430- ca. 1530 », *Holland. Historisch tijdschrift* 34, 2002, p. 167-181, 178-180.

28. — Voir J. SCHEURKOGEL, « Het Kaas- en Broodspel », *Bijdragen en mededelingen betreffende de geschiedenis der Nederlanden*, 94, 1979, p. 189-212.

Pour la population épuisée, il s'agissait surtout d'une revendication portant sur des produits de première nécessité. Comme la résistance à l'intérieur de la Hollande et entre les différentes régions était à peine coordonnée, le pouvoir central réussit à écraser les foyers de révolte un par un. Grâce à l'expansion territoriale, le prince disposait des moyens d'un nombre croissant de régions pour soumettre les révoltés. À la fin, l'absence d'une identité suprarégionale facilita la victoire du prince.

### **Conclusion**

Philippe le Bon ne fit son entrée comme comte de Hollande qu'après une guerre sanglante qui dura plusieurs années et dans laquelle il s'était mis à la tête d'un des partis hollandais. Faisant preuve d'une grande sensibilité politique, il entama ensuite la « burgondisation » et l'intégration du gouvernement régional dans l'État bourguignon. L'organisation de ce gouvernement, imposée d'en haut, dans lequel le *stadhouder*, la Cour, et la Chambre des comptes constituaient les éléments les plus importants, favorisa à long terme l'intégration de la Hollande. En nommant des *stadhouders* allochtones et en instaurant des collèges électoraux dans les villes, le duc de Bourgogne essaya de mettre un terme à la discorde entre *Hoeken* et *Kabeljauwen*. Par sa politique de *divide et impera*, inspirée par son intérêt personnel, Charles le Téméraire fit recommencer la lutte entre ces deux partis. Or, l'expansion territoriale permit au duc de Bourgogne d'engager toujours plus de moyens pour soumettre adversaires et rebelles. Comme les paysans ne pouvaient pas compter sur le soutien des villes et de la noblesse, le « Peuple du Pain et du Fromage » n'avait pas la moindre chance de réussir. Des conflits d'intérêt et l'absence d'une identité hollandaise facilitèrent la victoire du prince durant la période bourguignonne.

Durant la réaction particulariste qui suivit la mort de Charles le Téméraire en 1477, la Hollande se développa au même rythme que les autres centres de gravité des Pays-Bas bourguignons. Elle régla son pas sur celui des autres régions de sa propre volonté et participa à la défense commune contre la France. Au moment de la perte du duché de Bourgogne<sup>29</sup> au profit de la France, les processus de centralisation et de « burgondisation » avaient déjà eu un tel effet sur les « pays de par-deçà » que la majorité des différentes régions décida de rester unie sans que cela impliquât une reconnaissance automatique de l'autorité des Habsbourg. La Flandre se révolta tandis qu'en Hollande le remplacement des fonctionnaires allochtones par des fonctionnaires autochtones provoqua de nouveaux conflits entre *Hoeken* et *Kabeljauwen* qui, encore une fois, ne purent être domptés que par une intervention supérieure, ici par celle de Maximilien d'Autriche. Héritiers des

29. — Non pas la Franche-Comté.

ambitions des ducs de Bourgogne, les Habsbourg ont profité du sentiment de loyauté envers la Maison de Bourgogne existant aux Pays-Bas afin de continuer et de renforcer la politique d'intégration. L'État bourguignon n'était plus, les « pays de par-deçà » devenaient les Pays-Bas habsbourgeois, un État dans lequel la Hollande devenait une province, une *pars de toto*.

*Mots-clés* : Hollande, Pays-Bas bourguignons, histoire politique, institutions, centralisation, particularisme.